

**Communiqué de presse du 22 juillet 2022  
4 licenciements d'anciens grévistes à Jussieu, ça suffit!**

**Les graves abus liés à la sous-traitance du nettoyage à Jussieu**

Depuis février 2021, le nettoyage du campus Jussieu de Sorbonne Université, a été confié à l'entreprise prestataire « Arc-en-Ciel Environnement ». Avec le recul, il apparaît clairement que les objectifs de celle-ci sont de supprimer de nombreux postes et d'augmenter la charge de travail, pour faire un maximum de profit.

La colère des salarié-es est telle qu'une première grève a éclaté en septembre 2021, suivie à 100 % par les 115 salarié-es du site. Elle a mis un coup d'arrêt aux mutations hors de Jussieu et au fractionnement des horaires, a obtenu le départ d'un responsable de site au comportement irrespectueux, et a abouti à la signature d'une série d'engagements de la part de la direction. Une deuxième grève en janvier a obligé la direction à abandonner la mise en place d'une pointeuse mobile qu'elle souhaitait imposer aux salarié-es. Le fort soutien des personnels et étudiant-es de l'université s'est manifesté, particulièrement par des contributions massives à la caisse de solidarité, et par des milliers de signatures aux pétitions. Cependant, les engagements du protocole de fin de grève de septembre ne sont toujours pas respectés :

- licenciement de trois chefs d'équipe ex-grévistes et d'un 4ème salarié,
- absence de majoration, voire de paiement des heures complémentaires,
- heures complémentaires non intégrées au temps de travail contractuel, conformément au droit du travail
- non-paiement du complément employeur lors d'arrêts maladie ou d'accidents du travail.

Une enquête menée par l'Inspection du Travail sur certains de ces points est toujours en cours.

Les heures complémentaires, effectuées à un niveau élevé par des salariées à temps partiel, maintiennent ces dernières dans une situation de précarité. Devant les nombreuses demandes de versement de la majoration légale et d'intégration de ces heures aux contrats, la direction a supprimé ces heures dans la plupart des cas, transférant la charge de travail correspondante à d'autres salarié-es, *sans augmentation du temps de travail (et donc de salaire) de ces dernière-es*. Les salarié-es sont usé-es par ces charges qui s'alourdissent.

**Les responsabilités de la direction de Sorbonne Université**

Sur la période 2013-2022, Arc-en-Ciel a été condamnée au moins 24 fois par la justice pour des manquements au Code du Travail, pour des faits analogues à ceux décrits ci-dessus, sur d'autres sites. Vu leur régularité, il semble que ces condamnations entrent dans les frais courants de l'entreprise, d'autant que leurs montants sont désormais plafonnés par les ordonnances Macron.

Les directions de l'université et de la faculté des sciences sont parfaitement au courant de la situation. La présidente assume de fermer les yeux, afin de minimiser les coûts du nettoyage. Lors d'une rencontre avec les syndicats de personnels universitaires, elle a considéré le recours au prestataire Arc-en-Ciel comme un « *partenariat gagnant-gagnant* » (*sic*), par lequel l'université « *dégage des marges de manœuvre budgétaires pour se concentrer sur son coeur de métier* » (*sic*). De plus, elle prétend se soustraire à ses obligations en matière de santé et sécurité au travail des salarié-es, en refusant d'examiner les signalements au registre dédié (Registre Santé et Sécurité au Travail).

Les pratiques illégales et révoltantes constatées à Jussieu sont monnaie courante dans le secteur de la sous-traitance du nettoyage, quelle que soit l'entreprise. Elles portent gravement atteinte au service public assuré par l'université. Aussi, il est indispensable que l'ensemble des tâches régulières associées, notamment le nettoyage, soient assurées par des personnels directement employés par l'université,

comme c'était encore le cas au début des années 2000 dans toute l'université, et comme cela l'est encore pour certaines de ses composantes.

Nos syndicats invitent les journalistes intéressé-e-s par ce sujet à venir nous rencontrer

**mercredi 27 juillet à 11h au local syndical CGT à l'Université**

**sur le site de Jussieu 4 Place Jussieu**

**tour 66 5ème étage**

Metro Jussieu ligne 7